

COMPÉTENCES RH

La pratique de la paie au sein de la fonction publique de l'Etat

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

- 01** Connaître les fondements législatifs et réglementaire du régime indemnitaire
- 02** Comprendre les rubriques d'un bulletin de paie et savoir prendre en compte les éléments nécessaires à son établissement
- 03** Maîtriser les règles de calcul du traitement titulaire /non titulaire

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

01 Fondements législatifs et réglementaire de la rémunération des agent titulaires

- Les notions de régime indemnitaire, traitement indiciaire/ grille de rémunération,
- Les éléments qui influent sur la détermination de la rémunération / les règles de calcul : primes et gratifications, frais professionnels, avantages en nature
- L'évolutivité de la rémunération des contractuels: clauses de rendez-vous
- La règle du service fait et ses exceptions/ le cas de la grève
- La règle du trentième indivisible et ses exceptions
- La forme du bulletin de paie
- Les règles de paiement des rémunérations
- La présentation du bulletin et les mentions obligatoires
- La composition du traitement
- Valeur juridique du bulletin de paie

02 Les principaux éléments de calcul du traitement

- Les heures supplémentaires : le traitement selon le statut des agents
- Les charges sociales et les cotisations
- Les gardes
- Le détachement et la mise à disposition
- Le traitement brut indiciaire : notions d'indice brut et d'indice majoré, grille indiciaire des agents publics, modalités de calcul, cas des agents rémunérés à l'heure ou à la vacation
- L'indemnité de résidence : objet et bénéficiaires, l'indice référence minimum, modalités de calcul,
- Le supplément familial de traitement : objet et bénéficiaires, élément fixe et la partie proportionnelle au traitement, indices référence plancher et plafond, conditions de versement en cas de cessation de la vie commune, modalités de calcul

03 La notion d'IJSS et le cadre d'application

- Les indemnités du régime général : les Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- Le rôle de l'employeur dans la gestion des différentes prestations de sécurité sociale.
- Les règles de calcul des différentes indemnités journalières de la sécurité sociale.
- Les différentes attestations de salaire employeur et les de remplissage
- Les différents cas d'application et les règles de gestion des IJSS
- La prise en compte des cas particuliers
- Le contrôle de la pré liquidation paie

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis – pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION	Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.
PENDANT ET APRÈS	Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.
À L'ISSUE	Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obe.fr